



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2024-2025

Mardi 16 septembre 2025, à 18h30, à la buvette de Champ-Rond

Ordre du jour : l'OdJ est accepté sans remarque.

1. Ouverture (présences / excusés)

Après avoir compté les participants, nous sommes aujourd'hui 19 personnes présentes (dont 08 membres du comité). Françoise Rufer, Raphaël Constantin, Olivier Suter, Ulrich Thormann, Laurent Rapin, Olivier Miauton, Daniel Mounir, Jérôme Chevillat et Erik Diaz sont excusés.

2. Approbation du PV de l'AG 2023/2024

Le procès-verbal est accepté sans remarque.

3. Rapport financier pour l'exercice de gestion 2024/2025 (+ remarques et approbation)

Résultats financiers 2024-2025

L'exercice 2024-2025 se clôture avec un **bénéfice de CHF 8'274.77**, nettement supérieur au montant budgété de **CHF 975.00**.

Ce résultat s'explique par :

- + Une amélioration des parrainages (+ CHF 2'783)
- + La fidélité et le soutien constant de nos **Membres-Supporters**, qui méritent nos remerciements
- Des recettes inférieures aux attentes pour le tournoi à 6 et le repas de fin d'année
- L'annulation du repas de soutien.

Charges – faits saillants

- Factures **ANF** et **ASF** inférieures de CHF 2'000. – à ce qui était prévu
- Indemnités versées plus basses que prévus
- Augmentation des coûts liés aux **formations J&S** et aux **frais d'arbitrage**
- Investissements continus et significatifs dans les équipements pour les actifs et les juniors
- Réalisation de quelques travaux à la buvette.

Les charges restent globalement stables par rapport à la saison précédente.

4. Rapport de la commission de contrôle (+ approbation)

Baptiste Bachmann et Joachim Mollard ont vérifié les comptes et les ont jugés conformes. Céline Roulin est remerciée pour son travail.

Le rapport de la commission de contrôle est accepté sans remarque.

5. Nominations des vérificateurs de comptes

Joachim Mollard est reconduit en tant que vérificateur pour 2025/2026, tandis que Frédéric Hotz est nouvellement nommé. Quentin Mueller assurera la suppléance.

Ces nominations sont acceptées sans remarque.

6. Rapport du président central (+ remarques et approbation)

Chèr.es membres,

Je tiens avant tout à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement et votre soutien tout au long de cette saison. Voici quelques points marquants :

- **Équipes actives** : notre première équipe termine 4ème de son championnat et la seconde 11ème. Nous avons connu une défaite cruelle en finale de la Coupe neuchâteloise et avons manqué de peu la première place du classement fair-play... pour un simple carton jaune !
- **Encadrement sportif** : la première équipe est désormais dirigée par **Erik Diaz**, assisté de **Juan Hidalgo**, et la seconde par **Laurent Rapin** et **Toni Pascale**.
- **Secteur juniors** : tous nos entraîneurs juniors ont été reconduits, et nous enregistrons un nouveau bilan positif pour la deuxième année du **groupement TM Juniors (G à C)**.
- **Vie du club** : les vétérans restent actifs dans la vie associative. Nous adressons un grand merci à la **commune pour son soutien**, ainsi qu'à **Nicole et Chantal** pour la gestion impeccable de la buvette, à **Renzo** pour son dévouement constant et son excellent travail, et nous souhaitons la bienvenue à **Rita Elsa**, nouvelle lavandière du club.
- **Sponsors et membres** : grâce aussi au nouveau contrat de partenariat avec **Romandie Sport**, nous comptons désormais plus de **200 sponsors**. Un immense merci également à nos membres fidèles et à nos membres d'or pour leur précieux soutien.

Infrastructures

Des discussions sont en cours avec la commune pour moderniser et assainir nos installations de **Champ-Rond** et **Planeyse**, qui nécessitent d'importants investissements. Le plan de la commune prévoit :

- **2025** : remplacement de toutes les fenêtres de Champ-Rond
- **2026** : remplacement de la chaudière
- **2027** : rénovation des vestiaires

Divers

- La **fusion avec le FC United Milvignes** n'aura pas lieu, à la suite du refus de ce dernier, malgré l'acceptation à l'unanimité de notre club.
- Avec le soutien de la commune, le FC Bôle poursuit néanmoins des discussions avec le **FC Colombier**, dans l'optique de présenter éventuellement un nouveau projet commun à ses membres prochainement.

Michel Hofer s'interroge sur le périmètre de la fusion : s'agit-il uniquement des sections juniors ou également des actifs ? Cette question soulève certaines interrogations, notamment au vu de la bonne santé actuelle du club.

Le PC rappelle la volonté de la commune de regrouper les associations sportives afin de mutualiser les ressources et les charges, dans l'intérêt des membres et des habitants. L'objectif

est de partager les moyens, de définir une politique sportive commune et de développer une équipe régionale, plutôt que de dédoubler les postes et de travailler en concurrence sur le même bassin de population pour les juniors.

Le rapport du PC est accepté.

7. Démission(s) / Élection(s)

Aucune démission ou élection à signaler.

8. Présentation du budget de l'exercice 2025/2026 (+ approbation)

Le budget 2025/2026 prévoit un **excédent de CHF 910.–** pour un budget global de **CHF 104'370.–**.

- **Infrastructures** : comme indiqué en section 6 des discussions sont toujours en cours avec la commune concernant la modernisation des installations (sanitaires, éclairage, mobilier, tondeuse, matériel et équipement). Une participation financière substantielle de la commune est prévue.
- **Événements spéciaux** : une vente spéciale et diverses festivités seront organisées à l'occasion du **60e anniversaire du club**.
- **Cotisations** : pour la saison à venir, les cotisations sont fixées à :
 - CHF 250.00 pour les actifs
 - CHF 200.00 pour les juniors à 11
 - CHF 180.00 pour les autres membres

Le Président rappelle que ces montants peuvent être réduits ou annulés grâce à l'apport de parrainages.

- **Engagement des membres** : Conformément aux statuts, les membres sont tenus de participer aux manifestations du club ainsi qu'aux entraînements et matchs, en veillant à limiter autant que possible les absences durant le championnat.
- **Paiement des cotisations** : afin d'éviter les retards récurrents, les cotisations seront envoyées immédiatement après l'Assemblée Générale, avec un délai de paiement de 30 jours.
 - Tout retard expose le joueur à une sanction sportive (convocation disciplinaire, exclusion ou boycott).
 - Des frais de rappel sont également appliqués : CHF 30.– pour le premier rappel, CHF 50.– pour le second et les suivants.
 - Des arrangements restent possibles à titre exceptionnel, sur demande justifiée.

Le budget est approuvé.

9. Programme des activités 2025/2026

Voici quelques dates à retenir :

- Décembre (date à fixer) : Noël des Juniors.
- Boom à Bôle : 10 janvier 2026
- Vendredi 13 février 2026 : Match aux Cartes à Champ-Rond (à confirmer)
- Printemps (date à fixer) : Repas des Membres d'Or.
- Printemps : vente de vin du 60^{ème}
- Weekend du 60^{ème} : 5 et 6 juin 2026
- Vendredi et samedi 19-20 juin 2026 : Tournoi à 6 à Champ-Rond.
- AG 2025/2026 : mardi 15 septembre 2026.

10.Parole aux membres (joueurs, entraîneurs, présents)

Des précisions sont apportées à Thierry Grob concernant l'annulation du repas de Noël, jugé peu rentable au vu du travail requis, et remplacé par les festivités du 60e anniversaire ainsi que par l'événement de la Boum à Bôle.

Quentin Mueller demande si le bénéfice généré est réinvesti. Le PC précise que, pour l'instant, le bénéfice sera versé dans la trésorerie du club.

11.Divers

La séance est levée à 19h11. Le comité offre la première tournée.

Les comptes sont disponibles sur demande auprès de la trésorière ou du président.

Bôle, le mardi 16 septembre 2025.

Au nom du FC Bôle

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Aloe', with a stylized flourish extending from the end.

Marco Aloe
Président